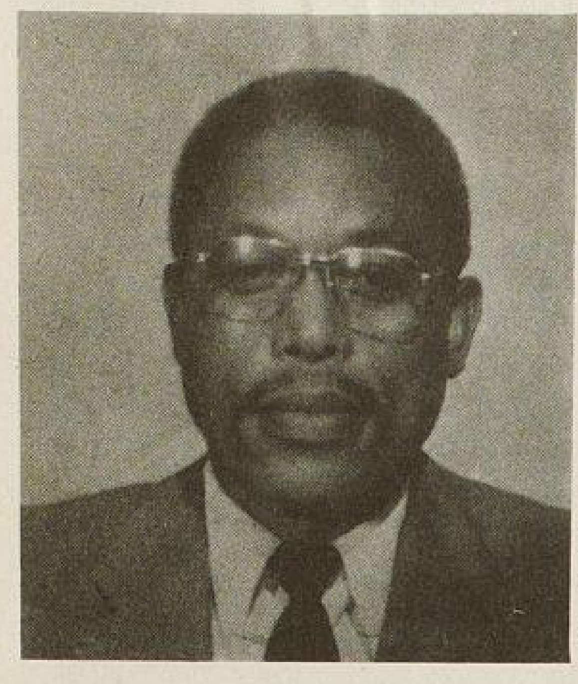
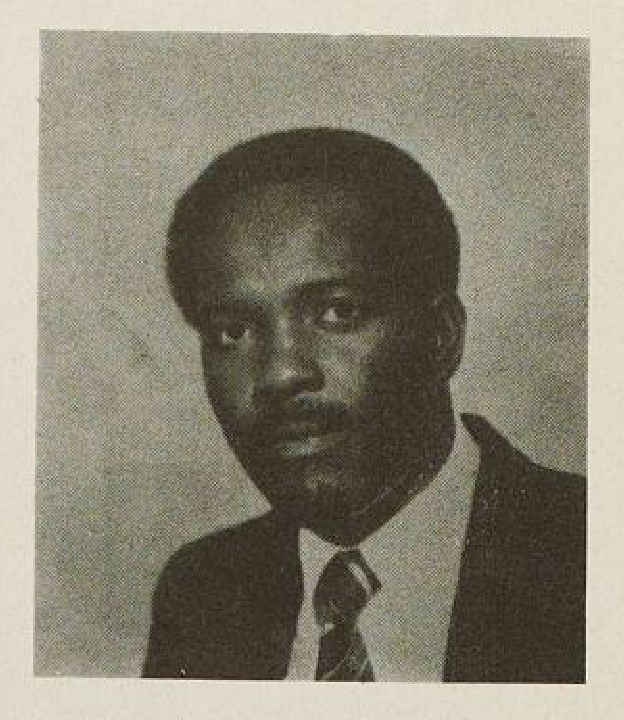




ELECTIONS LEGISLATIVES

DU 21 JUIN 1981

Guadeloupéennes,
Guadeloupéens,
Chers Compatriotes,

Vous avez dimanche dernier avec 2.933 voix en ma faveur manifesté votre volonté de me voir poursuivre ma mission en vous représentant à l'Assemblée Nationale.

Je vous en remercie profondément.

Les mensonges, les procédés d'intimidation, n'ont pas influencé l'électorat.

Votre fermeté doit être décisive pour que le 21 Juin 1981 par une écrasante majorité, je remporte la victoire.

Aux abstentionnistes qui ont été de l'ordre de 76,56%, je leur demande de se rallier à tous ceux qui dès le 14 juin ont compris l'ambiguité du projet socialiste concernant les D.O.M. en m'accordant leur confiance. Seule la **politique de développement** réalisée au profit de toutes les couches sociales par les élus de l'ancienne majorité présidentielle est capable de donner à la GUADELOUPE des raisons d'espérer.

Aussi c'est sans ambage que **POUR .**

— L'Extension des textes régissant la Sécurité Sociale dans notre Département,

— L'assouplissement des dispositions réglementaires dans le Domaine d'Aide à la Construction,

— La construction de maisons de repos au profit des mères de famille,

— Le développement des coopératives de production et de commercialisation,

— La création de nouvelles industries,

— L'allègement de la fiscalité pour les petits commerçants, artisans, marins pêcheurs, agriculteurs,

— La formation plus complète et fonctionnelle de notre Jeunesse plus nombreuse chaque année et inquiète de son avenir,

— Des actions efficaces au profit de nos vieux et handicapés, en vue de leur garantir un niveau de vie suffisant,

— La réalisation complète de l'hydraulique agricole.

CONTRE :

— Les injustices sociales,

— Les carences qui pèsent sur notre économie.

Vous voterez et ferez voter pour :

Marcel LACOMA
Gaulliste Départementaliste
Conseiller Général
Vice-Président du Conseil Régional
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Justin ANGLAIR
Suppléant
Professeur de LEP
Conseiller Municipal